

bulletin départemental des écoles

8/S105 mai 2012

sommaire

Divers

 Prestations sociales – communiqué du service social des personnels

Prestations sociales – communiqué du service social des personnels

Les actions ministérielles et d'initiative académiques **pour l'année civile 2012** sont consultables sur un site académique dédié, en suivant le lien : http://prestationsociales.ac-dijon.fr/.

Les domaines abordés sont variés et concernent tant la vie professionnelle que personnelle :

- logement,
- déplacements professionnels,
- éloignement géographique,
- santé,
- handicap,
- enfants (loisirs, vacances, etc.),
- chèques vacances,
- chèques emploi service universels (CESU),
- actions menées par la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS)...

N'hésitez pas à consulter **votre adresse professionnelle** – du type **prenom.nom@ac-dijon.fr** – où vous sont délivrées, tous les ans, ces informations par le rectorat de Dijon.

Pour plus d'informations, consultez le service social du personnel :

Estelle GIRARD-GUILLAUMOT

Direction des services départementaux de l'éducation nationale 12 bis boulevard Gallieni 89000 AUXERRE

Tél. 03.86.72.20.55 Fax 03.86.51.21.30 Mél. estelle.guillaumot@ac-dijon.fr

La directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Yonne

Dominique FIS